Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

- **2** 065/76 61 40
- **2** 0477 80 11 49
- **a** 065/76 61 46
- ⁴ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts:

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions:

À partir du 26 août

Plan d'accès





Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

Equipements automatisés : systèmes logiques

EQUIPEMENTS AUTOMATISES : SYSTEMES LOGIQUES

Grâce à cette unité de formation, vous serez capable :

- d'identifier et d'expliquer les fonctions logiques essentielles mises en œuvre dans un système simple à automatiser;
- de lire et d'interpréter des schémas-blocs fonctionnels de niveau 1 :
- de traduire un système simple en schéma logique.

N.B.: Par niveau 1, on entend la description littéraire du système à analyser.

Conditions d'admission

Être en possession du CESI ou du C2D.

Fréquence des cours

Mercredi du 16/09/2015 au 09/03/2016 de 13h à 16h20

Titre obtenu

Attestation de réussite en

« Equipements automatisés : systèmes logiques » de niveau secondaire supérieur de transition

Droits d'inscription

*62,60€

20 € par unité de formation

pour les demandeurs d'emploi,

les étudiants de moins de 18 ans,

les bénéficiaires de l'Awiph,

les bénéficiaires du CPAS,

les professeurs sous certaines conditions.

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire?

- √ Fournir ma <u>carte d'identité</u> pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les <u>droits d'inscription</u> en fonction de votre statut
- ✓ Autres demarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI:

--> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

--> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription